



Le Numérique dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

publié le 17/03/2016

Descriptif :

Le Numérique dans le nouveau socle commun se situe dans les domaines 1 et 2.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Dans ce nouveau socle qui comporte 5 domaines, le numérique n'a pas de domaine à part entière mais on peut le retrouver dans les domaines 1 et 2 :

► Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer. Comprendre et s'exprimer en utilisant 4 types de langage :

- langue française
- langues vivantes étrangères et régionales
- **langages mathématiques, scientifiques et informatiques**
- langages des arts et du corps

► Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre. Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- **outils numériques**
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages

Document joint



Le Numérique dans le socle commun - Encart du BO n°17 du 23 avril 2015. (PDF de 93 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.